

2.1 Répartition des élevages sur le territoire

En 2020, le cheptel situé en France métropolitaine s'élève à 24,7 millions d'**unités de gros bétail (UGB)**. Trois espèces représentent près de 93 % de ce troupeau : les bovins (15,7 millions d'UGB), les volailles (3,8 millions d'UGB) et les porcins (3,5 millions d'UGB)

► **figure 1.** Depuis 2010, ce cheptel a diminué d'environ 2 millions d'UGB. Cette baisse concerne principalement le cheptel bovin qui a perdu 1,4 million d'UGB. En 2020, 197 000 exploitations agricoles françaises possèdent des animaux d'élevage, dont 146 000 sont spécialisées dans une activité d'élevage et 46 500 ont une activité mixte, polyculture – élevage.

Le cheptel bovin se décompose en un élevage laitier (3,5 millions de vaches laitières, 200 000 de moins qu'en 2010) et un troupeau pour la production de viande (3,8 millions de vaches allaitantes, 300 000 de moins qu'en 2010).

L'élevage laitier concerne 56 000 exploitations. Un tiers du cheptel se trouve dans les départements bordant la Manche ► **figure 2.** Dans ces territoires, la taille des troupeaux laitiers y est plus grande qu'en moyenne nationale : 75 vaches contre 62. Les principales régions fromagères, situées dans le Massif central et la Franche-Comté, rassemblent par ailleurs 10 % du cheptel laitier. La taille des troupeaux y est plus faible qu'au niveau national (50 vaches).

L'élevage bovin viande est présent dans plus de 93 000 exploitations. Il est réparti sur tout le territoire métropolitain, avec deux territoires de plus forte densité : du Massif central (du Cantal à la Nièvre) au Charolais (Saône-et-Loire) avec plus de 1,4 million de vaches allaitantes et dans l'ouest de la France (Loire-Atlantique,

Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée) avec près de 400 000 têtes ► **figure 3.** Dans les deux territoires, la taille des troupeaux atteint en moyenne 41 vaches (contre 38 au niveau national).

L'élevage porcine concerne 13 000 exploitations (-40 % depuis 2010). Il comprend 13,3 millions de têtes, dont 770 000 truies mères (effectif stable entre 2010 et 2020). C'est un élevage très concentré : 40 % des exploitations rassemblent 80 % du cheptel. Elles possèdent en moyenne plus de 2 100 porcins, dont 200 truies mères. Les élevages se concentrent dans les départements bretons avec plus de 4 000 exploitations et 7,5 millions de porcs ► **figure 4.**

L'aviiculture concerne 29 000 exploitations et regroupe de nombreuses espèces avec trois principales destinations : les élevages pour la chair, ceux des œufs à couver (reproduction du cheptel) et ceux des œufs de consommation. Les élevages de poulets de chair et de poules pondeuses d'œufs de consommation sont les plus gros, avec respectivement 154 millions et 54 millions de têtes. Depuis 2010, l'élevage de volaille a progressé en effectif de 9,5 % pour les poulets de chair et de 19,9 % pour les poules pondeuses. L'élevage de ces dernières est très concentré : cinq départements en Bretagne et Pays de la Loire regroupent ainsi plus de la moitié du cheptel français. Quelques départements (Drôme, Oise, Somme) possèdent également d'importants ateliers de production (environ 6,5 millions de poules) ► **figure 5.** Au total, la France produit 16 milliards d'œufs par an. 45 % des effectifs de poules pondeuses sont dans un élevage en cage, 25 % dans un élevage au sol en bâtiment fermé et 40 % disposent d'un accès extérieur. ●

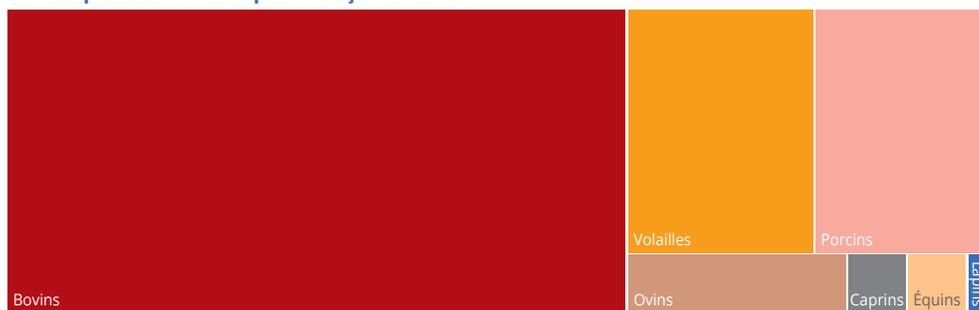
► Définition

L'**unité de gros bétail (UGB)** est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient fondé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée ici comprend tous les aliments (herbe, fourrages et concentrés).

► Pour en savoir plus

- « Les exploitations bovines laitières en France métropolitaine en 2020 », Agreste Les Dossiers n° 4, novembre 2023.
- « Les exploitations bovines laitières », Dataviz « Viz'Agreste ».

► 1. Répartition du cheptel français en UGB¹

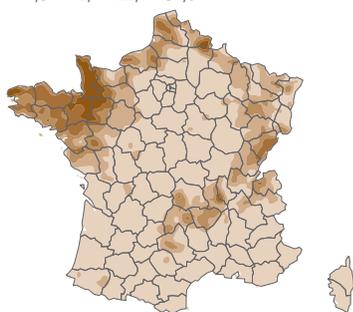


1 UGB : Unité Gros Bétail basée sur la consommation alimentaire. Une UGB correspond à l'alimentation d'une vache laitière.
Lecture : Les bovins représentent 15,7 millions d'UGB, soit 63,6 % du cheptel français, et les lapins 0,1 million d'UGB, soit 0,4 % du cheptel français.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensement agricole 2020.

► 2. Localisation du cheptel de vaches laitières



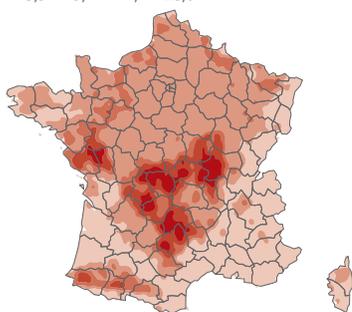
© IGN - MASA-SG-SSP 2024

Lecture : Les zones les plus sombres présentent les densités de vaches laitières les plus élevées.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensement agricole 2020.

► 3. Localisation du cheptel de vaches allaitantes



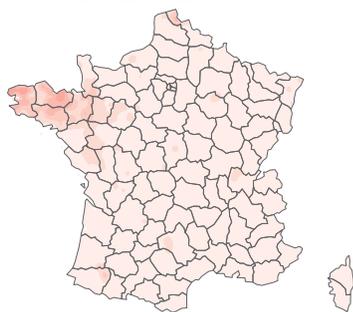
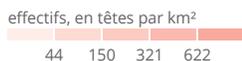
© IGN - MASA-SG-SSP 2024

Lecture : Les zones les plus sombres présentent les densités de vaches allaitantes les plus élevées.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensement agricole 2020.

► 4. Localisation du cheptel de porcins



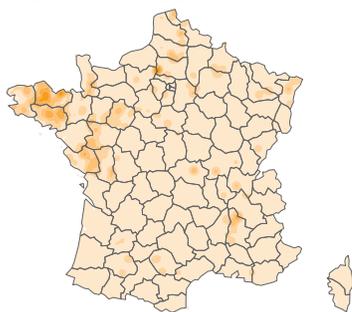
© IGN - MASA-SG-SSP 2024

Lecture : Les zones les plus sombres présentent les densités de porcins les plus élevées.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensement agricole 2020.

► 5. Localisation du cheptel de poules pondeuses d'œufs de consommation



© IGN - MASA-SG-SSP 2024

Lecture : Les zones les plus sombres présentent les densités de poules pondeuses les plus élevées.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste, recensement agricole 2020.